

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 4 JUILLET 2024

N° 2024-07-07

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : **13**

Nombre de voix

En exercice : 35
Présentes : 14
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 26

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**
Claude AURIAS

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Fabienne BARBANSON, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Jean-Christophe CAMP à Fabienne BARBANSON, Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Gilles CREMILLIEUX, Marlène MOURIER à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

Déléguée excusée : Agnès ROSSI

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Frédéric ROUX est nommé secrétaire de séance

Objet : Patrimoine alimentaire alpin : définition du programme, plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2024	2025
Fonctionnement	24 600 €	5 050 €
Investissement	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	29 650 €	23 224 €

Rapport :

La Présidente expose,

En novembre 2023, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a accueilli à Sisteron les 3^e rencontres du patrimoine alimentaire alpin qui ont obtenu le soutien du Commissariat de Massif et des deux Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces rencontres ont été l'occasion de sensibiliser un grand nombre d'acteurs des milieux économiques et patrimoniaux du massif alpin français à la candidature du « patrimoine alimentaire alpin », auprès de l'UNESCO, comme patrimoine mondial au titre du « registre des bonnes pratiques ».

Cette démarche, menée à l'échelle du massif alpin et associant l'Italie, la Suisse, la Slovénie et la France, vise à repérer les caractères du patrimoine alimentaire alpin, mais aussi à engager des actions de préservation et de valorisation qui rejoignent des orientations structurantes de l'action du Parc dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation : promotion des productions de qualité et accompagnement des filières, soutien au développement des circuits courts, accompagnement d'événements qui font la promotion des productions agricoles et alimentaires, autonomie alimentaire, etc.

L'enjeu est de préserver et de promouvoir une diversité culturelle associée à la spécificité de l'activité économique montagnarde.

Dans le cadre de cette candidature, le Commissariat de massif a sollicité le Parc naturel régional des Baronnies provençales pour animer, aux côtés du Pnr du Massif des Bauges, le réseau d'acteurs français impliqués dans la démarche, en se concentrant sur la Région SUD.

Un comité de pilotage, associant les partenaires financiers, a validé en mars 2024 un programme d'actions à trois ans (2024-2026) qui doit accompagner le processus de reconnaissance par l'UNESCO. Ce programme prévoit des actions de recensement et de mise en réseau des acteurs, autour d'enjeux structurant de la candidature UNESCO (connaissance et recherche, diffusion, sensibilisation et éducation, valorisation des productions de qualité, etc.).

Un volet communication et sensibilisation du programme est également prévu, ainsi que l'accompagnement ponctuel de référents UNESCO pour la candidature. Un atelier autour du patrimoine alimentaire alpin et des politiques territoriales sera aussi organisé à Manosque (Centre Giono) en octobre 2017 par le Parc naturel régional.



La Présidente propose de solliciter l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le budget prévisionnel suivant :

DEPENSES € TTC		RECETTES €	
Coordination du projet : - mise en place des actions (workshop, ateliers, projet de publication, etc.) - mise en place d'un réseau à l'échelle des territoires alpins de la Région SUD (valorisation du travail de la directrice, des chargés de mission « patrimoines culturels et culture », « développement territorial », chargé de projet « plan alimentaire de territoire »)	14 850 €	ETAT (FNADT) (56%)	16 604 €
Accompagnement du projet par une référente UNESCO, Valentina Zingari, 13 jours	6 500 €	Région SUD (23%)	6 820 €
Frais liés à l'organisation d'un atelier (en présentiel) à Manosque	3 500 €	PnrBp (21%, valorisation du temps de travail d'agents)	6 226 €
Actions de communication : réalisation de dépliant, actions de communication en lien avec l'atelier à Manosque	4 800 €		
TOTAL	29 650 €	TOTAL	29 650 €

Délibération

- ◆ Vu les mesures 1-4-3 « partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire », 2-1-2 « Développer et promouvoir des outils locaux de transformation et une diversification des productions des exploitations des Baronnies provençales », 2-1-3 « construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale »,
- ◆ Considérant les liens qui existent entre différentes actions en cours sur la préservation de filières agricoles ou la mise en place d'un plan alimentaire de territoire et le projet de reconnaissance du « patrimoine alimentaire alpin » dans le registre des bonnes pratiques de l'UNESCO,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement présentés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX


